

### Edito

Nous connaissons un contexte de crise qui affecte naturellement les entreprises et, particulièrement, les PME. On remarque toutefois que certaines sociétés sont plus résilientes que d'autres, soit parce qu'elles évoluent dans des secteurs moins touchés par le ralentissement économique, soit parce qu'elles parviennent, au contraire, à tirer parti de ce contexte difficile. Je pense notamment à la société Arkadin, dans laquelle nous avons récemment pris une participation, et dont l'activité - l'organisation de téléconférences - se trouve favorisée par les politiques de réduction des coûts des entreprises (baisse du nombre de déplacements au profit de conférences à distance). Enfin, les entreprises, même pénalisées par une conjoncture morose, doivent assurer un niveau d'activité minimal ! Elles continuent d'avoir besoin de prestataires de services divers, par exemple dans le domaine informatique.

Contrairement à certains de nos confrères, nous réalisons toujours des opérations car nous nous concentrons sur les petites et moyennes sociétés. Notre deal flow - flux d'affaires - sur le premier semestre 2009 est globalement stable par rapport à celui du premier semestre 2008. Il est même en progression sur les sociétés en développement et petite transmission, cependant que la conjoncture économique freine la création d'entreprises. Nous avons donc continué à investir, avec une vigilance accrue, tout en poursuivant l'accompagnement des sociétés que nous détenons dans nos portefeuilles. Notre mot d'ordre reste le même depuis des mois : apporter un soutien renforcé, objectif et raisonné à nos participations et faire preuve d'un discernement accru dans la sélection des nouvelles participations.

Même si certains de nos FIP et FCPI ont pu subir la chute des indices boursiers de 2008 et début 2009, ils ont également profité du rebond entamé au printemps 2009. Il faut évidemment considérer les

FIP et les FCPI dans toute leur durée de vie et il leur reste encore plusieurs années pour délivrer leurs résultats. A ce titre, nous pensons que les millésimes 2009 et 2010 de nos fonds seront de bonne qualité, de par les opportunités d'investissement actuelles. D'une façon générale, l'horizon de placement doit permettre à ces fonds de créer de la valeur en dépit d'éventuels à-coups sur les marchés boursiers. Les performances de nos FIP et FCPI reposent sur notre expérience en tant qu'entrepreneur en capital investissement, qui consiste fondamentalement à effectuer une bonne sélection des entreprises non cotées ou assimilées, de leurs dirigeants, et de les accompagner sur la durée dans leur processus de création d'une vraie valeur économique.

C'est bien là notre positionnement et notre conviction : nous investissons dans des PME dans un alignement total avec les dirigeants actionnaires afin de développer et de transmettre leurs entreprises. Nous n'utilisons l'effet de levier qu'avec beaucoup de précautions. En aucun cas la création de valeur ne peut résulter davantage du montage financier que du développement de la société. Ce n'est pas ainsi que nous faisons notre métier. L'ingénierie financière ne doit pas être le déterminant d'un investissement en private equity : elle doit venir abonder avec intelligence et mesure la création de valeur économique, qui doit rester prépondérante.

Les incertitudes demeurent quant à la sortie de crise. Je crois pour ma part en la capacité des dirigeants d'entreprise à continuer à se battre aussi longtemps qu'il le faudra et qu'ils le pourront. La présence à leurs côtés d'UFG PE, investisseur en capital expérimenté et capable de leur apporter un soutien complet, est pour eux un indéniable avantage compétitif.

**Vos dévoués, Patrick Lissague et son équipe**

### Deux nouvelles prises de participations sur le premier semestre 2009

Pour Diadème Proximité I & II et Diadème Entreprises & Patrimoines :

➤ Petits Petons



L'une des enseignes leaders dans la distribution de chaussures de ville pour enfant. La société distribue ses produits à travers 75 magasins (30 en propre et 45 en affiliation et franchise). L'enseigne vend des chaussures uniquement sous la marque Petits Petons et est facilement identifiable grâce à un concept marketing fort, trois prix uniques toute l'année en fonction de la pointure de l'enfant : 48 €, 50 € et 55 € et non plus en fonction des modèles.

Pour Diadème Innovation III & IV :

➤ Arkadin



Arkadin est un fournisseur global de téléconférences et de data conférence. En plus de la conférence téléphonique, Arkadin propose des solutions de data conférence (échange de données, slides-show, vidéo...) disponible à partir de la plate-forme web de téléconférence. Créée en 2001, la société possède des centres opérationnels dans 21 pays différents, est présente sur les 5 continents et emploie environ 500 personnes. Arkadin a réalisé environ 70 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2008.

### Zoom sur la société Arkadin

Pour sa dernière prise de participation en date, UFG Private Equity a sélectionné une entreprise spécialisée dans les téléconférences et data conférences. Arkadin met en œuvre des technologies innovantes et une stratégie de développement intensive d'ailleurs récompensée en 2009 par le « Prix de l'Ambition 2009 ».

**Pouvez-vous présenter la société Arkadin ainsi que les raisons qui ont conduit UFG Private Equity à s'y intéresser ?**

Arkadin est un fournisseur global de téléconférences et de data conférences. En plus de la conférence téléphonique, Arkadin propose des solutions de data conférence (échange de données, slides show, vidéo...) disponibles à partir de la plate-forme web de téléconférence.

Créée en 2001, la société possède des centres opérationnels dans 22 pays différents, est présente sur les 5 continents et emploie environ 500 personnes. Arkadin a réalisé environ 70 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2008 et 12 millions d'euros d'EBITDA (excédent brut d'exploitation).

Arkadin a répondu aux exigences strictes d'UFG PE en matière de management, de couple produit-marché et de business model rentable. Cette entreprise réunit deux atouts majeurs : elle a développé et fait sienne une technologie innovante et elle dispose d'un excellent savoir-faire commercial. Sa réussite s'explique également par un très bon market timing : elle est arrivée sur le marché au moment où les systèmes de conférences téléphoniques se sont trouvés très recherchés par les entreprises (limitation des déplacements pour raisons politiques, économiques). Aujourd'hui, ses perspectives de croissance sont très bonnes : son chiffre d'affaires pour l'année 2009 devrait être de 90 millions d'euros et même à plus long terme, l'activité d'Arkadin peut continuer à se développer même si l'effort commercial vient à ralentir. C'est une activité anti-crise ! Lors du dernier trimestre 2008, le chiffre d'affaires a d'ailleurs continué à progresser, notamment grâce aux clients bancaires (réduction des coûts...).

En termes de création de valeur, elle se situe également dans une phase idéale : les nouvelles technologies créent en effet plus de valeur pendant la phase de commercialisation et d'industrialisation que pendant la phase de Recherche & Développement.

Enfin, Arkadin est une entreprise responsable, qui organise notamment pour ses clients des journées d'information afin de promouvoir les déplacements en train, les téléconférences, etc. La totalité du chiffre d'affaires réalisé sur ces journées est reversée au WWF (World Wide Fund for nature). L'entreprise compte également beaucoup de salariés actionnaires, car elle sait que ce sont eux qui contribuent à créer de la valeur. Les personnes en charge des implantations dans les pays étrangers sont elles-mêmes des entrepreneurs. L'entrepreneuriat est une valeur fondamentale pour cette société multinationale.

### Quels sont les objectifs de développement associés à cette prise de participation ?

Cette opération de financement que nous avons structurée fait suite à deux levées de fonds auxquelles UFG Private Equity n'avait pas participé. Elle vise à permettre aux actionnaires historiques (dont Apax et CDC Innovation) de sécuriser une partie de leur investissement initial, mais surtout d'assurer le développement d'Arkadin sur deux axes :

- Arkadin est déjà présente dans 22 pays, preuve que son business model est rentable. Elle entend poursuivre ses implantations dans de nouveaux pays, en particulier en Amérique Latine et en Asie..
- Développer de nouveaux produits, de nouvelles technologies appliquées à leur métier de base.

Dans ce financement, UFG PE a apporté 5 millions d'euros. Un pool bancaire a également apporté une dette senior de 15 millions qui a pu être finalisée grâce à un apport de 2 millions d'euros par la Banque Commerciale du Marché Nord Europe (BCMNE). Ainsi, avec un apport modéré, UFG PE a réussi à se positionner en leader sur cette opération significative. Elle est le seul nouvel investisseur à rejoindre les actionnaires existants.

### Quels bénéfices UFG PE espère-t-elle en tirer ?

Les perspectives de croissance d'Arkadin sont importantes, en particulier grâce à l'implantation sur le continent asiatique. L'objectif d'UFG PE est d'accompagner cette société dans son développement, de l'aider à créer de la valeur sans se substituer, bien sûr, au management.

L'objectif qui suit est de réaliser une sortie réussie. Arkadin est susceptible d'intéresser un grand nombre d'entreprises qui ne seraient pas parvenues, par exemple, à s'implanter aussi efficacement à l'étranger. Les savoir-faire, à la fois technique et commercial, de cette société constitueraient des points d'appui essentiels pour le développement de l'entreprise acquéreuse. Les possibilités de nouveaux services et produits sont nombreuses : outils de web conférence pour partager documents en parallèle des conférences téléphoniques ; conférences vidéo via ordinateurs, modèles de voix sur IP, etc. Arkadin se trouve sur un chemin de croissance prometteur.

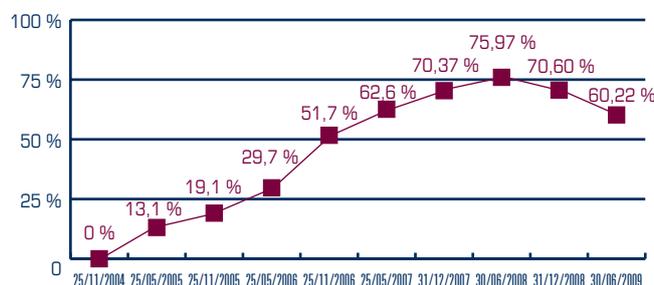
## FCPI

### Diadème Innovation I

#### Situation de Diadème Innovation I au 30 juin 2009

- Valeur liquidative de la part : ..... 80,75 €
- Valeur d'origine de la part : ..... 100,00 €
- Actif net au 30 juin 2009 : ..... 30,3 M€
- Performance depuis l'origine (25/11/2004) (à titre d'information, hors droits d'entrée) : ..... - 19,25 %

Evolution du quota fiscal (60 % sociétés innovantes)



Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

#### Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 9 juillet 2004  
Durée de placement conseillée : 9 ans

Code ISIN : FR0010096362

Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 31/12/2009

FCPI Diadème Innovation I, Fonds Commun de Placement dans l'Innovation. Fonds régi par l'article L.214-41 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

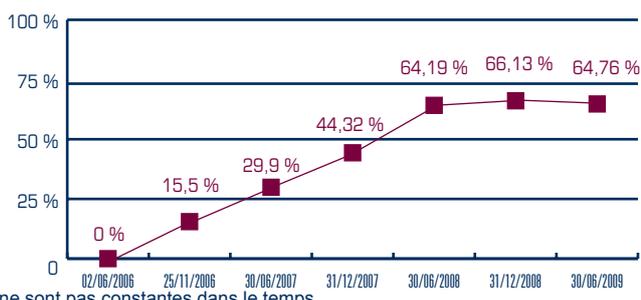
## FCPI

### Diadème Innovation II

#### Situation de Diadème Innovation II au 30 juin 2009

- Valeur liquidative de la part : ..... 72,43 €
- Valeur d'origine de la part : ..... 100,00 €
- Actif net au 30 juin 2009 : ..... 28,1 M€
- **Performance depuis l'origine (02/06/2006)**  
(à titre d'information, hors droits d'entrée) : ..... - 27,57 %

#### Evolution du quota fiscal (60 % sociétés innovantes)



Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

#### Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 6 janvier 2006  
Durée de placement conseillée : 8 ans

Code ISIN : FR0010269985  
Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 31/12/2009

FCPI Diadème Innovation II, Fonds Commun de Placement dans l'Innovation. Fonds régi par l'article L.214-41 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

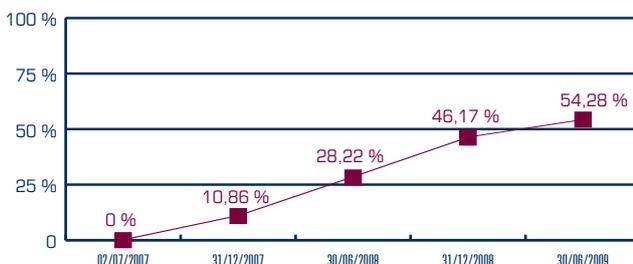
## FCPI

### Diadème Innovation III

#### Situation de Diadème Innovation III au 30 juin 2009

- Valeur liquidative de la part : ..... 89,87 €
- Valeur d'origine de la part : ..... 100,00 €
- Actif net au 30 juin 2009 : ..... 43,7 M€
- **Performance depuis l'origine (02/07/2007)**  
(à titre d'information, hors droits d'entrée) : ..... - 10,13 %

#### Evolution du quota fiscal (60 % sociétés innovantes)



Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

#### Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 11 mai 2007  
Durée de placement conseillée : 7 ans

Code ISIN : FR0010464081  
Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 31/12/2009

FCPI Diadème Innovation III, Fonds Commun de Placement dans l'Innovation. Fonds régi par l'article L.214-41 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

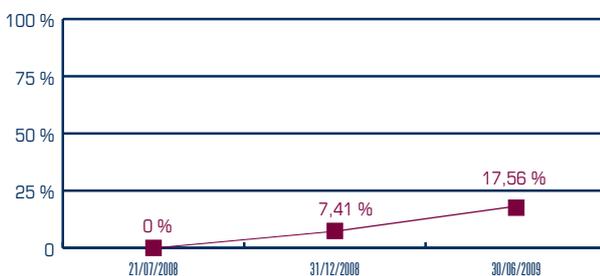
## FCPI

### Diadème Innovation IV

#### Situation de Diadème Innovation IV au 30 juin 2009

- Valeur liquidative de la part : ..... 99,00 €
- Valeur d'origine de la part : ..... 100,00 €
- Actif net au 30 juin 2009 : ..... 13,4 M€
- Créé il y a moins d'un an, le fonds ne dispose pas d'une antériorité suffisante pour publier une performance.

#### Evolution du quota fiscal (60 % sociétés innovantes)



Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

#### Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 1<sup>er</sup> juillet 2008  
Durée de placement conseillée : 7 ans

Code ISIN : FR0010622720  
Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 31/12/2009

FCPI Diadème Innovation IV, Fonds Commun de Placement dans l'Innovation. Fonds régi par l'article L.214-41 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

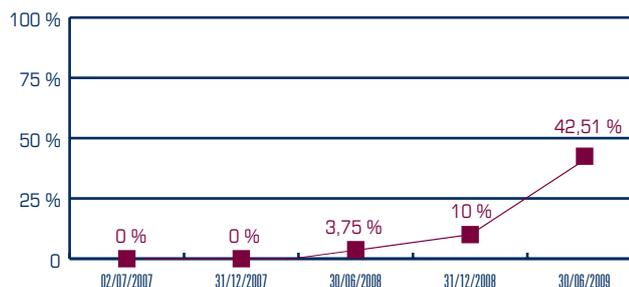
FIP

## Diadème Proximité I

### Situation de Diadème Proximité I au 30 juin 2009

- Valeur liquidative de la part : 99,14 €
- Valeur d'origine de la part : 100,00 €
- Actif net au 30 juin 2009 : 15,9 M€
- Performance depuis l'origine (02/07/2007) (à titre d'information, hors droits d'entrée) : - 0,86 %

### Evolution du quota fiscal (60 % PME régionales)



Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

### Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 5 juin 2007  
Durée de placement conseillée : 7 ans

Code ISIN : FR0010476507  
Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 31/12/2009

FIP Diadème Proximité I, Fonds d'Investissement de Proximité. Fonds régi par l'article L.214-41-1 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

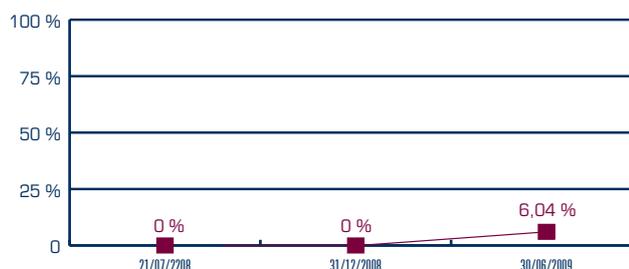
FIP

## Diadème Proximité II

### Situation de Diadème Proximité II au 30 juin 2009

- Valeur liquidative de la part : 96,64 €
  - Valeur d'origine de la part : 100,00 €
  - Actif net au 30 juin 2009 : 12,8 M€
- Créé il y a moins d'un an, le fonds ne dispose pas d'une antériorité suffisante pour publier une performance.

### Evolution du quota fiscal (60 % PME régionales)



Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

### Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 1<sup>er</sup> juillet 2008  
Durée de placement conseillée : 7 ans

Code ISIN : FR0010628933  
Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 31/12/2009

FIP Diadème Proximité II, Fonds d'Investissement de Proximité. Fonds régi par l'article L.214-41-1 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

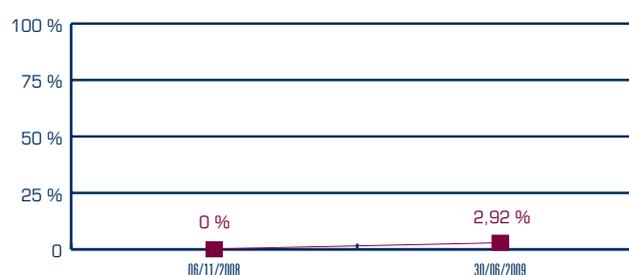
FIP ISF

## Diadème Entreprises & Patrimoines

### Situation de Diadème Entreprises & Patrimoines au 30 juin 2009

- Valeur liquidative de la part : 97,27 €
  - Valeur d'origine de la part : 100,00 €
  - Actif net au 30 juin 2009 : 6,7 M€
- Créé il y a moins d'un an, le fonds ne dispose pas d'une antériorité suffisante pour publier une performance.

### Evolution du quota fiscal (60 % PME régionales)



Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

### Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 13 août 2008  
Durée de placement conseillée : 7 ans

Code ISIN : FR0010657510  
Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 31/12/2009

FIP Diadème Entreprises & Patrimoines, Fonds d'Investissement de Proximité. Fonds régi par l'article L.214-41-1 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.